



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - 31600

2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE

3. **OBJET de la CONSULTATION** : TRAVAUX de RELEVAGE PHYSIQUE des TOMBES en état d'ABANDON dans les CIMETIERES de la COMMUNE de MURET (MURET- OX et ESTANTENS) – 3 tranches fermes (travaux de relevage) avec options + 1 tranche conditionnelle : Travaux de remise en état de certaines concessions.

Variantes et options autorisées –

4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Article 28 CMP) - MAPA n° 2012/024 T

5. **CRITÈRES de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés** : (Voir R.C.)

Candidatures :

- régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
- capacités techniques et financières - expérience et compétences professionnelles,
- Références précises sur les 3 dernières années pour travaux **au moins** de même nature et importance
- attestation d'assurance R.Civile et R.Professionnelle en cours de validité, précisant les montants garantis

Offres :

- Prix (45%)
- Valeur technique (55%)

6. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : si groupement, il sera solidaire.

7. **Délai d'exécution de la prestation** : Les travaux seront réalisés en trois tranches (3 exercices budgétaires 2012 – 2013 – 2014) Proposition des Entreprises pour la répartition annuelle – les tranches devront impérativement être terminées **au 15 octobre** de l'année de réalisation.

8. **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** :

Nombre total de concessions à relever : 449 (dt 43 Ox ancien et 31 Estantens) + 26 « classées au Patrimoine » (dt 3 Ox ancien et 4 Estantens).

Exhumation de corps (16 Monuments classés au patrimoine).

TC : remise en état de 26 concessions classées au Patrimoine : 10 classées titre historique – 16 à titre artistique.

9. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. **Retrait du Dossier de Consultation** :

→Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

Au cas de difficulté particulière d'accès au site, n'hésitez pas à appeler **OMNIKLES au 08 25 00 13 26**

11. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville Règlement par mandats administratifs en 30 Jours - Budgets 2012 et suivants (autofinancement)

12. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr.

13. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : selon les dispositions du CDJA (voir R.C)

14. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : Mercredi 30 mai 2012 - 10 h –

15. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Vendredi 04 mai 2012.